



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-215903758-20240621-2024_SMA_995-AR

MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N° 2024 – 27 - DECISION

Objet : Autorisation d'une vente au déballage les 29 et 30 juin 2024 au 16 rue du Clos à MARCHIENNES

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation présentée par Madame LIEBAERT Marie NELLY résidant au 46 rue du Clos à Marchiennes
17 juin 2024

DÉCIDE

Article 1 : de signer la déclaration préalable d'une vente au déballage autorisant Madame LIEBAERT Maire Nelly à vendre au déballage dans sa propriété.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et à la demandeuse.

Fait à Marchiennes, le 18 juin 2024

Le Maire,
Laurent MARTINEZ



Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES

Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01

secretariat@marchiennes.fr



13939*01

REQUÊTE
17 JUN 2024
Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 059-215903758-20240621-2024_SMA_995-AR
Réinitialiser

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale : **LIEBART M. Nelly**

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET :

Adresse : n° **46 Rue du CPO** Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : **59870** Localité : **MARCHIENNES**

Téléphone (fixe ou portable) : **06.22.45.09.51**

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : **46 Rue du CPO Marchiennes**

Marchandises vendues : neuves occasion

Nature des marchandises vendues : **articles de maison - vaisselle - vêtements - bibelots**

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente : **Samedi 29th Juin 10h** Date de fin de la vente : **Dimanche 30th Juin 18h**

Durée de la vente (en jours) : **2 jours**

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) _____, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : **le 17 Juin 2024**

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4 - Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : _____
recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépissé

N° d'enregistrement : _____

Observations :

